

L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

des rivières





FLORE THEROND >

ÉDITO

du Maire

“

Le dernier numéro de notre bulletin vous invitait à la cérémonie des vœux le 12 janvier dernier au cours de laquelle la rétrospective filmée de l'année 2023 a été présentée. Celle-ci est toujours consultable sur le site de la mairie et les pages suivantes présentent quelques moments de cette soirée festive, conviviale et dont le buffet réalisé par nos cuisiniers de la cantine scolaire a été très apprécié de même que leur talent.

Comme le signalait le précédent numéro, cette année 2024 verra l'avancement des chantiers structurants : écoles, îlot Puel, mais aussi la sécurisation de l'avenue Jean Monestier, également une nouvelle édition du budget participatif grâce auquel de nouveaux projets portés par les habitants pourront être réalisés, de même que l'installation d'un nouveau maraîcher permettant de développer l'approvisionnement local de la cantine.

Le tissu économique tant du centre bourg que de la zone artisanale se maintient sans que l'on ait à déplorer des fermetures de commerce ou d'entreprise. Des commerçants ont passé la main à de nouveaux exploitants mais aucune enseigne n'a fermé, de nouveaux exploitants agricoles succèdent à d'anciens qui se consacrent à une retraite souhaitée et très certainement bien méritée.

Ainsi la vie continue et s'enrichit de nouvelles pratiques et de nouveaux talents. Alors comme le disait le président de la CCI à l'occasion, en début d'année, du repas des commerçants : soyons optimistes, croyons en nos forces. J'ajoute pour ma part : accueillons tous ceux qui viennent ici pour participer à la vie de notre commune dans toutes ses dimensions : économiques, culturelles, artistiques, sportives, associatives...

Pour tous ceux qui nous rejoignent, soyons des passeurs d'histoire, de traditions, de savoir-faire, et imprégnons-nous de leur différence, de leurs connaissances, de leurs expériences et tous ensemble faisons communauté dans le respect de chacun.

Que cette année 2024 soit pour chacun une année sereine et joyeuse, pour notre commune une année active, réactive, positive, pour notre pays une année paisible, sociale, solidaire, et pour le monde une année de paix, de paix, de paix... et que la fraternité soit le crédo de la communauté internationale.



Sommaire

- 4 et 5** | VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
- 6** | TRAVAUX, URBANISME, SÉCURITÉ
- 7** | ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ
- 8 et 9** | ÉCONOMIE, TOURISME, SOCIAL
- 10** | AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE
- 11** | VIE DE LA COLLECTIVITÉ
- 11** | ZOOM SUR...
- 12** | PORTRAIT : GUILLAUME NAFFZGER

Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : mairie@firoactroisrivieres48.fr
Directrice de la publication : Flore THEROND
Comité de rédaction : Christian Rameau - Anne-Claire Turpin - Martine Bourgade
Marion Perignon - Jean-Philippe Roux - Margot Dumas - Elodie Barriol - Véronique Dessaint
Conception et impression : 1 500 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ DE FLORAC TROIS RIVIÈRES

une cérémonie placée sous le signe de la fraternité

Le 12 janvier dernier, la salle des fêtes de Florac Trois Rivières a accueilli la cérémonie des vœux de la municipalité.

Madame le Maire, Flore Thérond, a salué le travail des équipes municipales qui ont orchestré tous les aspects de l'événement.

Les chefs cuisiniers ont enchanté les convives avec un délicieux buffet, les services techniques ont assuré la logistique et les services administratifs ont supervisé l'organisation, y compris la réalisation d'un film rétrospectif de l'année 2023, visible sur le site de la mairie.



L'année 2023 en bref...

L'année 2023 a été marquée par **des actions significatives en faveur de la biodiversité**, inscrites dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

En parallèle, des initiatives sociales ont été mises en œuvre, telles que **la signature d'une convention avec l'UDAF** pour soutenir les personnes en difficulté, **l'aide au permis de conduire** pour les jeunes, ainsi que **le soutien apporté aux Restos du Cœur** en fin d'année.

Parmi les projets d'envergure, **la rénovation des écoles primaire et maternelle** a été lancée, tout comme **le projet de sécurisation de l'avenue Jean Monestier**.

La signature du dépôt du permis de construire pour le projet de réhabilitation de l'hôpital de Florac a également été mentionnée comme un événement phare de cette fin d'année 2023.

De plus, **la mise en place d'un budget participatif** a favorisé la concrétisation de divers projets bénéfiques pour la communauté.



5

Cap sur 2024...

Madame le maire a également évoqué les projets à venir.

Parmi eux, **la réhabilitation énergétique de la Maison France Services, la sécurisation de l'avenue Jean Monestier** qui reste une priorité, ou encore **la désignation du maître d'œuvre pour la rénovation des écoles**, un chantier qui promet non seulement de moderniser l'environnement éducatif, mais aussi de répondre aux normes énergétiques.

Enfin, elle a formulé le vœu que l'esprit de fraternité guide cette année, mettant particulièrement en avant que la richesse de la France réside dans sa diversité culturelle et ses multiples populations.



RÉNOVATION DES ÉCOLES ÉTAT D'AVANCEMENT

6



Sécurisation de l'avenue Jean Monestier

Travaux en mars pour lancer
l'expérimentation

La phase de test pour la sécurisation de l'avenue Jean Monestier débutera en mars. À la suite des réunions avec citoyens, élus et techniciens en fin d'année 2023 et aux recommandations d'entreprises spécialisées, l'entreprise ETSL, basée à Mende, sera responsable de la réalisation des travaux pour la sécurisation de l'avenue.

Les travaux engloberont le retrait des barrières existantes, le recouvrement de la signalisation de stationnement, l'installation de barrières et de potelets le long du futur trottoir d'une largeur de 1,40 m tout au long de l'avenue, ainsi que la mise en place de nouveaux panneaux de signalisation. Les travaux sont prévus entre le 22 mars et le 15 avril.

Il est important de noter que tous les emplacements de stationnement sur l'avenue seront supprimés conformément au projet. Plusieurs parkings gratuits sont disponibles à proximité, tels que le parking du château, celui de la place Paul Comte, de l'ancienne gare et de l'ancien boulo-drome.

Une étape cruciale a été franchie à la suite de la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 30 janvier dernier. Le cabinet d'architectes Cardin Gabriel de Montpellier, en collaboration avec le cabinet HSB de Mende, a été sélectionné pour superviser la planification et la réalisation des travaux de rénovation des écoles publiques. Cette alliance prometteuse allie l'expertise spécialisée du cabinet montpellierain dans la construction d'écoles à la sensibilité locale du cabinet lozérien, avec pour objectif la création d'espaces éducatifs adaptés aux besoins des écoles.

Les travaux prévus engloberont une rénovation complète, incluant la conception des salles de classe, des espaces communs, de la cour et de la place du Saguenay. Cette annonce marque une étape décisive vers la concrétisation de ces travaux.

Rénovation énergétique de 12 logements communaux



La rénovation énergétique des logements et bâtiments en France répond à des impératifs cruciaux tels que la lutte contre le changement climatique, le soutien au pouvoir d'achat et l'amélioration de la qualité de vie. Les collectivités territoriales jouent un rôle central dans une politique globale de réduction des déperditions énergétiques.

La commune de Florac Trois Rivières s'engage activement dans cette démarche en initiant un projet de rénovation énergétique pour 12 logements communaux répartis à Florac, Saint Julien du Gourg et aux Chazes.

Placées sous la direction du cabinet Brosson Meissonnier basé à Mende, les premières étapes du projet, comprenant les études préliminaires et un état des lieux, ont été achevées, marquant le début de la phase de propositions pour des modifications architecturales et énergétiques.





La commune de Florac Trois Rivières, lauréate du label Territoires Engagés pour la Nature

La commune de Florac Trois Rivières a récemment obtenu le label "Territoires Engagés pour la Nature" (TEN), qui vise à encourager, reconnaître et mettre en valeur les actions entreprises par les collectivités locales en faveur de la biodiversité.

Ce programme incite ces dernières à élaborer des plans d'actions sur une période de trois ans, intégrant des initiatives favorables à la biodiversité dans divers domaines de compétences.

Les animations estivales, la nouvelle gestion différenciée et le programme d'aménagement du Parc Paul Arnal, l'opération de nettoyage des berges du Tarn et du Tarnon, la plantation de haies mellifères, la participation à l'événement national "Jour de la Nuit" ou encore l'extinction de l'éclairage public ainsi que toutes les initiatives réalisées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale sont autant d'actions significatives qui ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de ce label et tous témoignent de l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation de la biodiversité.



Développement de la Voie Verte point d'étape 2024

La Voie Verte baptisée "La Cévenole" emprunte l'ancienne ligne de chemin de fer départemental des Cévennes qui a été fermée définitivement le 31 mars 1968. Elle s'étire de Florac à Sainte Cécile d'Andorge (département du Gard), soit quasiment 50 kilomètres.

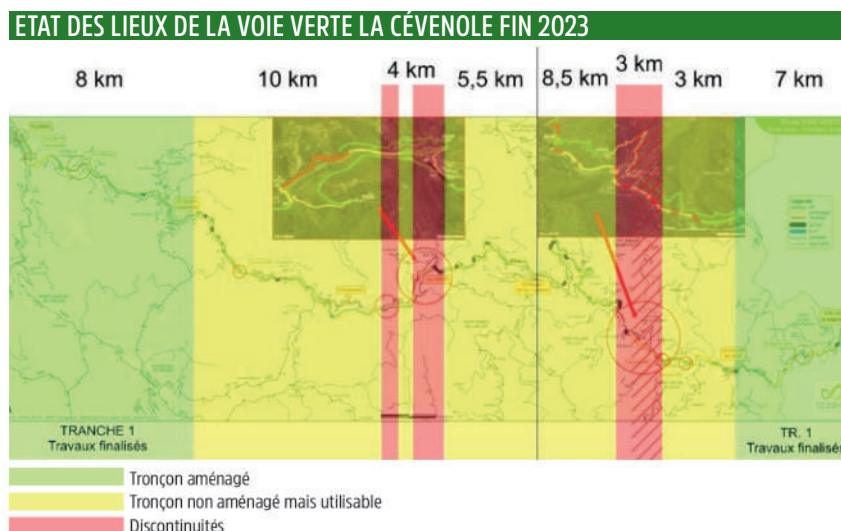
Les travaux de La Cévenole sont entrés dans une phase opérationnelle de réalisation dès 2020 par la mise en chantier de plusieurs sections de travaux : tronçons Florac - Saint Julien d'Arpaon d'une part et Sainte Cécile d'Andorge - Le Collet de Dèze d'autre part. Sur ces tronçons les travaux d'un montant de 3,9 M€ ont consisté à la réhabilitation de la plateforme (ou de la reconstruction complète parfois) ainsi que la sécurisation de tous les ouvrages d'art, notamment les ponts et tunnels situés sur le parcours.

La plateforme a été reprise en grave naturelle de façon à s'intégrer dans le paysage. Seul le tronçon de Florac à La Salle Prunet a été traité par un enduit tricouche visant à faciliter la circulation des vélos et poussettes et promouvoir une mobilité douce. Cette section va également accueillir du mobilier urbain dont le design est en train d'être affiné par un artisan local. L'idée étant de créer du mobilier à partir de bois local (pin maritime) thermochauffé et déclinable sur la totalité des communes traversées par La Cévenole (tables, bancs, repose vélo).

Cette phase de travaux a également vu la réalisation de plusieurs ouvrages emblématiques de la Voie Verte, à savoir le passage sous le Skyte de Sainte Foix et la passerelle suspendue du Pont Manqué.

A ce jour, 15 kilomètres sont aménagés, 27 kilomètres ne sont pas aménagés mais utilisables et enfin 8 kilomètres sont en cours d'étude dans le cadre d'un Appel à Projet de l'État pour éliminer des zones de discontinuités.

Le Syndicat mixte porte actuellement les études sur une seconde phase de travaux qui visera à rouvrir la tête Nord du tunnel de Jalcreste dès 2024 et ainsi assurer la liaison entre les deux vallées. Un tour de table des financeurs est également en cours pour donner suite à la totalité du projet.



Lancement de la 2^{ème} édition du Budget Participatif 2024

La deuxième édition du Budget Participatif a débuté le 5 février dernier. Cette initiative de démocratie participative vise à encourager les idées novatrices et à donner aux citoyens une voix directe dans le développement de leur commune.

Pour l'année 2024, la municipalité a alloué un budget de 20 000 Euros exclusivement dédié à des projets dont les critères d'éligibilité sont simples: les porteurs de projets doivent résider dans la commune de Florac Trois Rivières et être âgés d'au moins 16 ans. De plus, les projets doivent être localisés dans la commune, revêtir un caractère d'intérêt général et s'inscrire dans les compétences de la mairie.

Les particuliers, associations et groupes de citoyens ont été invités à soumettre leurs projets dans divers domaines tels que le cadre de vie, l'environnement ou le social. La date limite de soumission des projets a été fixée au 15 mars 2024.

La commission citoyenne étudiera la recevabilité des projets proposés. Elle se compose de Madame le Maire, 4 membres du Conseil Municipal, 4 citoyens titulaires et 4 suppléants. Si vous souhaitez faire partie de cette commission, remplissez le formulaire disponible sur le site de la mairie ou à l'accueil de la mairie et retournez-le en mairie complété avant le 15 mars 2024. En fonction du nombre de candidats, la sélection se fera par tirage au sort.

Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet de la mairie.



Le vélo électrique, l'essayer c'est l'adopter !



La municipalité offre depuis plusieurs années à tout un chacun la possibilité d'expérimenter le vélo à assistance électrique (VAE). À un tarif avantageux de seulement 45€ par mois ou 120€ pour une période de 3 mois, cette option économique constitue une alternative idéale pour vos trajets quotidiens.

La municipalité se réjouit de pouvoir compter sur le savoir-faire local pour assurer la révision annuelle des vélos, grâce à la Maison du vélo de Florac.

Comment procéder à la réservation ?

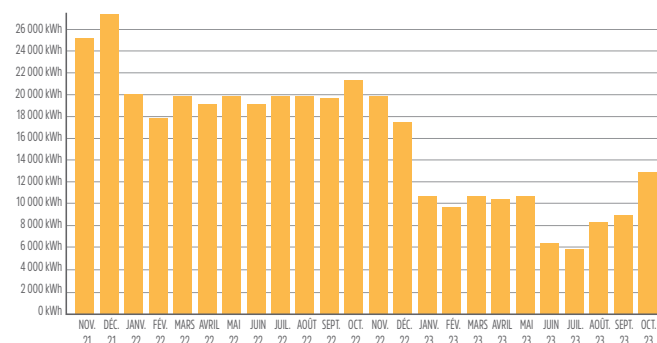
Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie au **04 66 45 30 68** ou au **04 66 45 00 53**, ou envoyez un courriel à services.techniques@floractroisrivières48.fr pour vous inscrire sur la liste de demande de location. Dès qu'un vélo est disponible, vous serez contacté.

Découvrez la simplicité et l'efficacité du vélo électrique dans vos déplacements quotidiens. Réservez dès aujourd'hui et initiez le premier pas vers une mobilité plus verte et plus durable !

Économies d'énergie remarquables grâce à l'extinction de l'éclairage public

Suite à l'extinction de l'éclairage public sur le secteur de Florac, la commune a réalisé d'importantes économies d'énergie. La consommation d'électricité a diminué de manière significative, passant de 25 000 kWh en octobre 2021 à 13 000 kWh en octobre 2023. Cette réduction a entraîné une division par deux, -53%, de la facture énergétique, marquant ainsi une importante économie pour la commune.

Face à ces résultats encourageants, la commune effectuera un bilan afin de voir comment poursuivre ces efforts vers une gestion énergétique toujours plus responsable.



Permanences de l'UDAF

Besoin d'un coup de pouce financier ? L'UDAF de Lozère vous propose des microcrédits à taux zéro pour divers besoins : emploi, logement, mobilité, santé, études, formation et équipement mobilier.

Contact

Pour en savoir plus, contactez l'UDAF par e-mail à point.conseil.budget@udaf48.fr ou par téléphone au **04 66 65 10 85 / 07 86 70 32 05**

Permanences locales

Une intervenante sociale est disponible tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison France Services de Florac, 5, place Paul Compte, 48400 FLORAC TROIS RIVIÈRES.



Vos déplacements avec la ligne de bus Mende-Florac-Alès

Nous souhaitons rappeler à toute la population que le Sud Lozère est traversé d'est en ouest par un service de bus régional LiO, circulant le long de la RN106.

Le prix du billet individuel est fixé à 2€ par trajet (gratuit pour les - de 4 ans). Il est possible d'opter pour un carnet de 10 trajets ou pour des abonnements mensuels.

Pour des informations complètes, horaires, arrêts et abonnements, consultez le site LiO.

Aides Financières pour la Rénovation Énergétique des Logements Individuels en 2024

VOUS SOUHAITEZ...

- > **Rénover** votre logement ?
- > **Adapter** votre logement à la perte d'autonomie ?
- > **Réhabiliter** un logement pour le louer ?
- > **Réaliser** des travaux au sein d'une copropriété ?

et vous êtes propriétaire d'une maison individuelle ou d'un logement collectif ? pensez Rénov'Occitanie !

Rénov'Occitanie s'impose comme le partenaire incontournable pour les propriétaires désireux d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Que vous ayez l'intention de moderniser votre résidence, de l'adapter à la perte d'autonomie, de la réhabiliter en vue de la location, ou de réaliser des travaux en copropriété, ce service public propose un accompagnement global.

En plus de vous orienter sur les aspects techniques, les conseillers vous assisteront dans les démarches juridiques et financières liées à votre projet. Ils peuvent également vous guider pour solliciter les aides correspondantes à votre territoire, que ce soit à l'échelle départementale, intercommunale ou communale.

Permanence de l'ADIL à la Maison des solidarités, 5 rue de la Croisette, tous les 2^{èmes} jeudis du mois en plus des permanences à la Maison France Services tous les 3^{èmes} mercredis du mois.

L'application Gorges Causses Cévennes vous simplifie l'accès aux infos de proximité !

L'Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes a le plaisir de vous présenter une nouveauté pour cette année 2024 : l'application Gorges Causses Cévennes.

Vous vivez sur la commune de Florac depuis toujours ? Ou vous venez de vous installer ? Vous êtes curieux ? Vous aimez connaître les animations du week-end et emmener vos proches visiter un village atypique des Cévennes ou faire une belle balade sur les Causses ? Ne passez plus une heure à rechercher la bonne info sur tous les sites internet du territoire. Téléchargez gratuitement l'application Gorges Causses Cévennes pour connaître l'info locale !

Restaurants, horaires de bus, manifestations culturelles, circuits rando, toute l'offre partenaire à l'Agence d'Attractivité Gorges Causses Cévennes y est recensée, sans compter les 2 000 animations inscrites chaque année ! Dorénavant, vous n'avez plus d'excuse pour savoir ce qui se passe près de chez vous !

L'application Gorges Causses Cévennes est disponible gratuitement sur Android et Apple. N'hésitez pas à la conseiller à votre entourage.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous solliciter :

> 04 66 45 01 14 / info@attractivite-tourisme-gcc.com

Pour nous rencontrer toute l'année :

- > Maison du Tourisme et du Parc, place de l'Ancienne Gare
- > Office de tourisme de Sainte Enemie, route de Mende
- > Office de tourisme de Meyrueis, tour de l'horloge

- > Outdoor Expérience
- > Nos coups de cœur
- > Bien manger
- > Infos pratiques
- > Agenda culturel
- > Randos

A télécharger sans modération
Disponible gratuitement sur Android et Apple Store

L'APPLI QUI
VOUS FACILITE
VOS SORTIES !



Le centre d'accueil des Cévennes change de gestionnaires et devient l'Étape

Suite à l'attribution récente de la délégation de service public, ce sont Guillaume Collet et Charlène Cambouives qui reprennent le flambeau.

Forts de leur expérience préalable dans le domaine de l'accueil touristique, ce couple dynamique a pour mission de moderniser l'établissement en mettant l'accent sur la rénovation énergétique et la réorganisation des espaces.

L'objectif principal de ce nouveau projet est d'améliorer le centre en un lieu fonctionnel, adapté aux besoins du territoire grâce à des travaux de modernisation des infrastructures, mais également la création d'espaces propices à l'accueil de classes vertes et de séminaires. Cette initiative élargira les possibilités d'utilisation du centre, répondant ainsi à divers besoins.

Et pour ne rien manquer :

L'Étape - Le Relais des Cévennes

@letapegitecommunaldeflorac

L'avenir s'annonce prometteur pour l'Étape !

Projet d'autoconsommation collective d'énergies renouvelables de Florac

Développer une production électrique renouvelable, solidaire et locale

Le projet d'autoconsommation collective d'énergies renouvelables à FLORAC vise à développer une production électrique locale partagée, principalement à partir de panneaux solaires, dans un rayon de 20 km.

L'objectif est que le producteur valorise au moins aussi bien, voire mieux, sa production par rapport à une vente classique à EDF et que les consommateurs aient accès à une électricité produite localement à un prix inférieur ou égal à celui de leur fournisseur traditionnel et surtout stable sur une longue durée (au moins 20 ans).

QUEL EST L'INTÉRÊT ?

- > **Produire au niveau local** une part de l'électricité que nous consommons.
- > **Fixer les prix nous-mêmes** dans l'intérêt des producteurs et consommateurs !
- > **Pouvoir autoproduire son énergie** même lorsqu'on ne peut pas placer de panneaux sur son toit !

Porté par la commune avec le soutien du Parc national des Cévennes, le projet est ouvert à tous, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, d'agriculteurs ou d'acteurs institutionnels. Les participants peuvent être producteurs, consommateurs, ou les deux.

Pour participer, une collecte de données est initiée via des questionnaires adaptés à différentes situations, disponibles sur le site de la mairie dans la rubrique "Enquêtes et sondages".



Une alternative à l'enseignement supérieur traditionnel

Depuis le 17 janvier, Parcoursup offre aux lycéens la possibilité de formuler leurs vœux, tout comme la plateforme Mon Master qui accueille les candidatures des étudiants en master depuis le 29 janvier.

Dans ce contexte, le Campus connecté de Florac Trois Rivières maintient son engagement en tant que solution locale pour rendre l'enseignement supérieur accessible à tous.

Éloigné des campus universitaires traditionnels et de l'effervescence étudiante qui les caractérise, cet environnement offre une atmosphère plus intime. Arborant des caractéristiques de lieu de coworking, le campus est aménagé de manière à accueillir plusieurs étudiants.

Les 17 inscrits de cette année, âgés de 20 à 67 ans, bénéficient d'un espace de travail équipé, de matériel informatique, d'une zone de convivialité, le tout, supervisé par une tutrice dédiée les guidant tout au long de leur parcours d'apprentissage à distance.

Les portes du campus sont ouvertes à tous et toute l'année ! Sur rendez-vous avec la tutrice, par e-mail : campus-connecte@floractroisrivers48.fr ou par téléphone : **06 75 84 11 40**, n'hésitez à venir vous renseigner sur les formations disponibles à distance, sur le fonctionnement du Campus, ou sur les conditions d'inscription !

Pensez aux formations à distance lors de vos candidatures sur Parcoursup et Mon Master !

La cantine de Florac soutient l'agriculture locale et française

Depuis le début de sa mandature, notre collectivité travaille sur la mutation de sa restauration collective. Les objectifs premiers ont été de garantir des repas de bonne qualité nutritionnelle en lien avec le Programme National Nutrition Santé, et respecter la loi Egalim au 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, la commune a répondu à deux Appels à Projet dans le cadre de France Relance pour engager de nombreuses actions dont la formation des cuisiniers, l'acquisition de matériel et la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Dans une volonté d'apporter une alimentation saine, locale et durable, la municipalité travaille de concert avec le PETR Sud-Lozère à travers la mission Terra Rural, qui favorise la mise en place de circuits-courts dans la restauration collective en Sud Lozère.



Respect de la loi Egalim depuis janvier 2022

Depuis janvier 2022, les critères de la loi Egalim en restauration collective sont atteints voire dépassés. En 2023, 55 % des approvisionnements sont issus de l'agriculture biologique (50%) ou dispose d'un label de qualité (5%). La volonté de se fournir principalement en produits d'origine française se traduit par 84 % des achats provenant de l'agriculture française. Enfin, la recherche régulière de producteurs locaux commence à porter ses fruits : 19 % des aliments servis sont d'origine locale (région Occitanie - Rhône Alpes) avec un nombre conséquent de fournisseurs lozériens.

Installation d'un maraîcher en 2024

En 2023, la commune de Florac a soutenu le projet d'installation d'un maraîcher sur notre commune porté par Le Pôle Equilibre Territorial Rural (PETR) Sud Lozère et la Chambre d'Agriculture. Lors de cet appel à candidature, le lauréat Simon Rousset a été particulièrement séduit par l'idée de fournir la cantine municipale de Florac comme indiqué dans le cahier des charges, en légumes bio. Ce nouveau maraîcher débute sa première production cette année et ses produits se retrouveront bientôt dans les assiettes des élèves de nos écoles.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

ÉLUS

La composition de l'assemblée délibérante évolue au gré de la vie des conseillers municipaux. 2023 a été marquée par la disparition de la regrettée **Martine REY**, remplacée par **Michel PORTALIER**.

Suite à la démission de **Catherine MAURIN**, c'est **Marie-Bernadette ALBERT** qui a rejoint l'équipe municipale.

AGENTS

Si les tous les mouvements de personnels n'ont pas été intégralement retranscrits (mille excuses pour ceux dont l'arrivée ou le départ n'ont pas été cités dans les précédentes éditions), il en est qui, de par leurs missions ou leur rayonnement, doivent être mis à l'honneur.

L'année 2023 et le début 2024 ont été riches en départs et en arrivées dans les services municipaux, pour des choix personnels, ou pour le déroulé de la carrière :

• ÉCOLES / CANTINE

Il est souhaité un bon renouveau professionnel à **Sylvie VINCENT**, **David BONIOL** et **Corinne HALAIS** et une retraite bien méritée à **Brigitte CLEMENT**.

De nouveaux visages sont venus aux écoles pour prendre soin des enfants : **Bénédicte MARTIN**, **Jean-Baptiste BOUCHER**, **Benjamin GARD** (qui a assuré un remplacement), **Nicolas FISCHER** à l'école primaire, **Amandine ROCHA** qui est confirmée en tant qu'ATSEM et **Camille MEEHAN** à l'école maternelle, sans oublier **Manuela DA SILVA** à la cantine.

• SERVICES TECHNIQUES

Maxime NEOUZE et **Cyril FROSSARD** ont choisi de quitter le territoire, en espérant avoir le plaisir de les revoir à Florac !

Johnny JEAN-JEAN a fini son contrat pour l'entretien des bâtiments.

• AMÉNAGEMENT URBAIN - INGÉNIERIE

Une figure parmi les agents a fait une mutation dans une plus grande collectivité lozérienne : **Damien ROUME**, son successeur est **Alain SOBLECHERO**.

• SERVICES ADMINISTRATIFS

Chloé GODERIAUX-LEDRU a pris ses fonctions au service administratif.

• PETITES VILLES DE DEMAIN

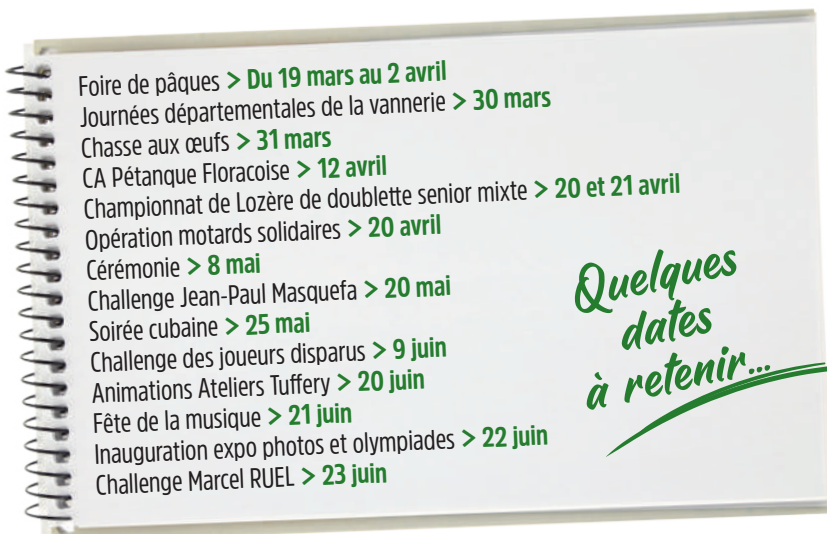
Grâce à la labellisation Petites Villes de Demain, la commune bénéficie des services de personnel supplémentaire en ingénierie, mutualisés par la communauté de communes. Dans ce cadre, la cheffe de projet qui a succédé à **Flora AUBERT**, **Zina MAJOUREL**, accompagne la commune dans ses projets structurants. **Thomas RIVE**, manager de commerce, a quitté ses fonctions en fin d'année 2023.

A tous les agents partis, la collectivité les remercie pour le travail sérieux exécuté et pour ce qu'ils ont apporté au service des habitants de la commune. A tous ceux qui nous ont rejoints, il leur est souhaité la bienvenue et une bonne collaboration pour assurer un service public de qualité.

Le personnel recruté par ALOES ou par contrat à durée déterminée pour assurer le remplacement d'agents connaissant des problèmes de santé n'est pas oublié : tout en souhaitant un bon rétablissement aux personnes qu'ils remplacent, un remerciement particulier leur est adressé pour la réactivité et la capacité d'adaptation dont ils font preuve.

ÉLUS ET AGENTS : DES RÔLES DIFFÉRENTS

UN OBJECTIF COMMUN : TRAVAILLER ENSEMBLE AU SERVICE DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE



ZOOM SUR...



Fonctionnement du stationnement payant à Florac

À Florac Trois Rivières, le stationnement payant est en vigueur tout au long de l'année, de 8h à 12h et de 14h à 19h, à l'exception des dimanches et jours fériés.

Les zones concernées par le stationnement sont les suivantes : la place Boyer, l'esplanade Marceau Farelle, la place du Souvenir, la rue des Marchés, l'avenue Maurice Tour, la place du 19 Mars 1962, le parking du Vivier.

La durée maximale de stationnement en zone payante est fixée à 2h30.

Le coût du stationnement payant est progressif en fonction de la durée choisie.

À partir du 1^{er} avril 2024, la première heure de stationnement sera gratuite une fois par jour et peut se cumuler au paiement initial.

Dans tous les cas, il est impératif de se rendre à l'horodateur et d'y enregistrer le numéro de sa plaque d'immatriculation.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire de placer le ticket de stationnement sur le tableau de bord, le système étant informatisé, il est tout de même recommandé de le placer bien en vue sur le tableau de bord ou sur le pare-brise pour éviter toute erreur dans l'enregistrement de la plaque d'immatriculation.

En cas de non-paiement ou de dépassement, un forfait post-stationnement sera établi.

En cas de non-paiement de ce forfait, l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) appliquera une majoration.

NB : Il est rappelé qu'il existe de nombreux parkings gratuits, notamment ceux de l'ancienne gare, de l'ancien boulodrome, de Sipple Sert, de la place Paul Comte, de la place François Mitterrand, de la place du Saguenay (Ecoles - Salle des fêtes), de Châtemale, et de l'église, offrant ainsi un total de plus de 500 places de stationnement.

A moins de 5 minutes de marche du centre ville !

TICKET HORAIRE

1h00 gratuite
avec plaque d'immatriculation 1 fois par jour

Min	30min	=	0,80 €
	1h00	=	2,00 €
	1h30	=	3,00 €
	2h00	=	6,00 €
	2h15	=	15,00 €
Max	2h30	=	20,00 €

Payant tous les jours
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Gratuit dimanches et jours fériés

Forfait Post-Stationnement : 20€
Le forfait est dû en cas d'absence
ou d'insuffisance de paiement

PORTRAIT

Guillaume NAFFZGER

PASSION DISTRIBUTION...
ALIMENTAIRE

12

DE L'ALSACE À LA CÉVENNE,
N'Y AURAIT-IL QU'UN PAS !?
EN FAIT, PLUSIEURS POUR
GUILLAUME NAFFZGER, 42 ANS,
QUI S'EST TOUJOURS PASSIONNÉ
POUR LE VIVANT ET LE PARTAGE.
CE QU'IL MET EN PRATIQUE,
AU QUOTIDIEN, À LA TÊTE DU
CARREFOUR MARKET DE FLORAC.

“

J'ai toujours été intéressé par la nature et je me suis orienté vers des études agricoles puis un DUT en génie biologique, résume le jeune quadragénaire. Et puis j'ai intégré Sup Agro Montpellier et obtenu un diplôme d'ingénieur agronome.



Etant à Montpellier, le jeune ingénieur part à la découverte de la région et, sans coup férir, de la Lozère cévenole - la graine est plantée !

Son stage de fin d'études l'amène dans le monde de la distribution alimentaire, le bout de la chaîne des productions agricoles : "J'ai découvert tout un monde même si, mon père étant commerçant, je devais déjà avoir une sensibilité au commerce. J'ai tourné dans la région sud (Salon-de-Provence, Nice) avant de monter en Ile-de-France pour une dizaine d'années."

Parfois le destin tape à la porte... Carrefour lui propose de prendre la direction de son magasin floracois et le 1^{er} juin 2020 (ah 2020, le cru... Covid !) Guillaume Naffzger s'installe en famille à Florac où ses trois enfants fréquentent l'école.

Au rythme des saisons...

Très vite, le chef d'entreprise prend ses marques et les pose :

"Je veux qu'il y ait au sein du magasin un lieu de confiance, à taille vraiment humaine. Par exemple, nous avons une clientèle résidentielle à l'année avec qui on échange, on prend le temps de discuter. Et puis, en termes d'offres alimentaires, je tiens à ce que nous proposons des produits locaux avec une rémunération du travail des producteurs à sa juste valeur."



Le directeur est bien dans son magasin qui vit au rythme des saisons avec notamment le chemin de Stevenson qui passe devant le Carrefour. "Oui, le rythme de vie est ici agréable, il n'y a pas de pression. Par exemple, vous voyez, moi, je viens au travail à pied !" conclut avec un franc sourire l'ingénieur agronome devenu floracois.

INFOS PLUS EN QUELQUES MOTS...

18 collaborateurs (une équipe polyvalente vivant sur Florac et ses environs).

12 à 13 000 références sur une surface de vente de 900 m².

Le Carrefour Market (l'enseigne est arrivée à Florac dans les années 90) est un joli outil, à deux pas du centre-ville.

Une clientèle variée outre la résidentielle : les résidences secondaires (Pâques à Toussaint), les estivants (de passage, au camping), les marcheurs du Stevenson...

Solidarité Deux fois par semaine, les invendus sont collectés par les Restos du Coeur. "Je suis résolument anti-gaspillage alimentaire" confie le directeur. Soutiens à la vie associative et aux initiatives locales.